

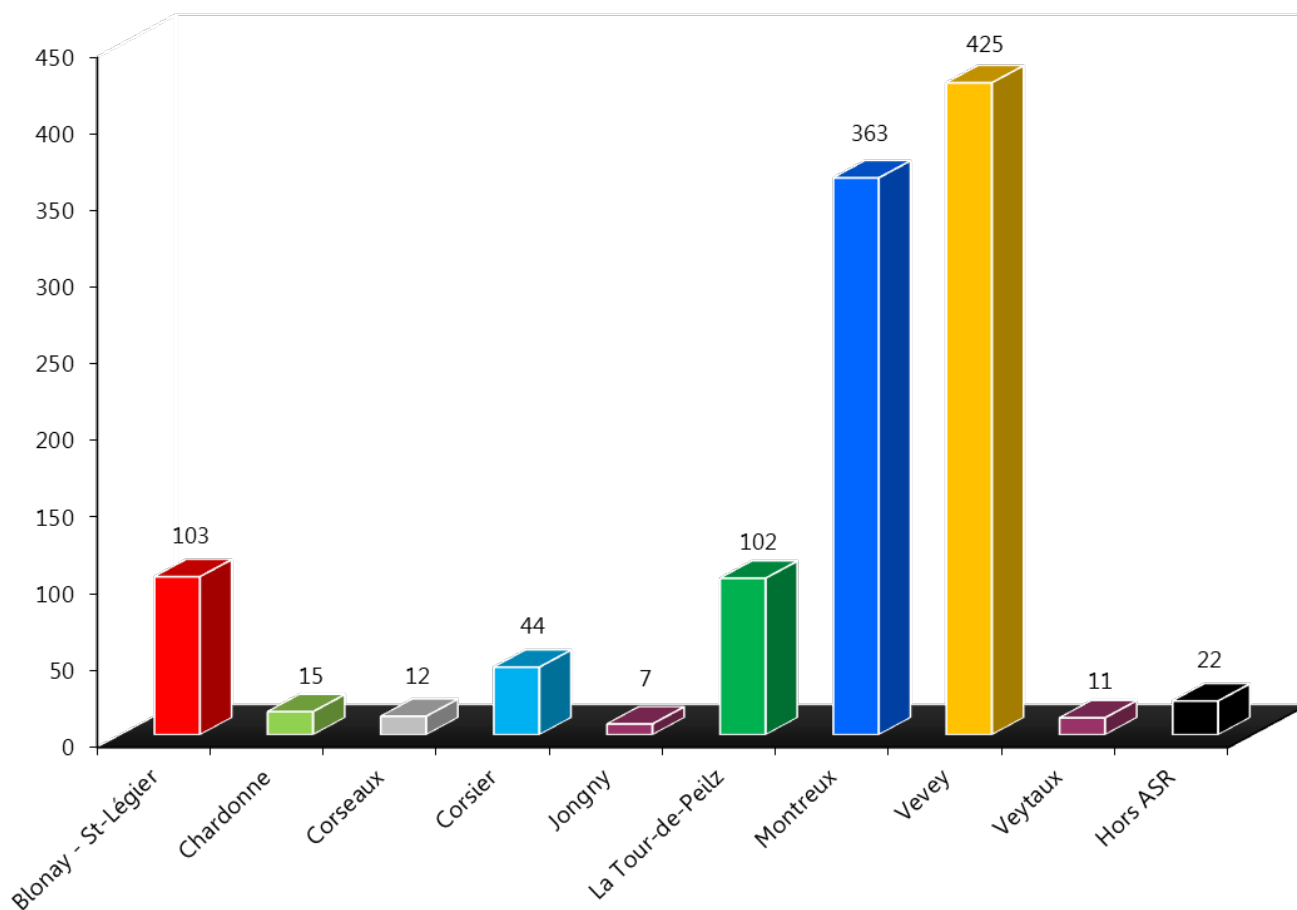
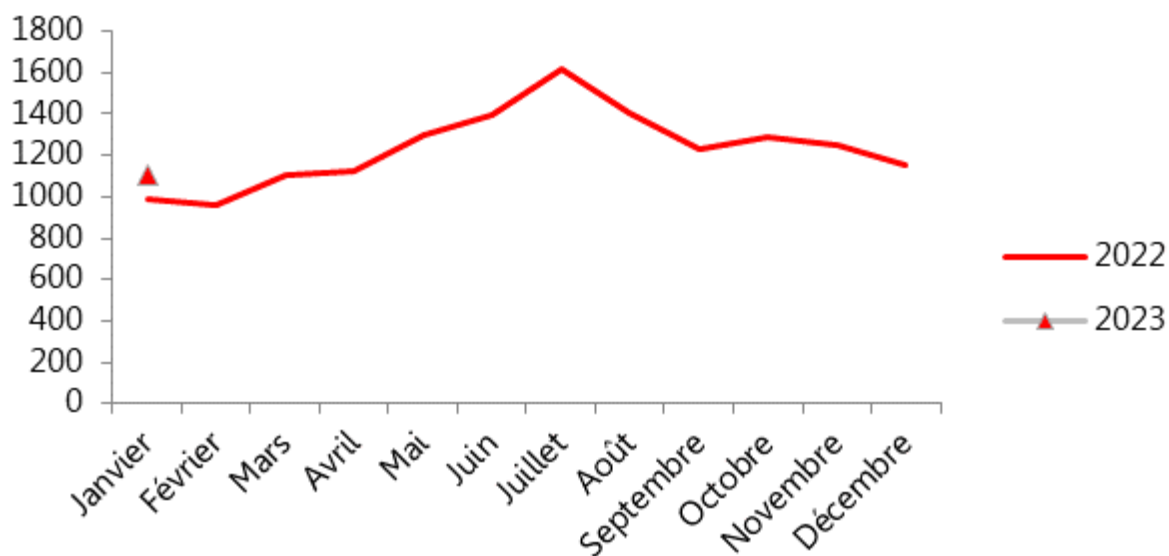


Bulletin d'information

Janvier 2023



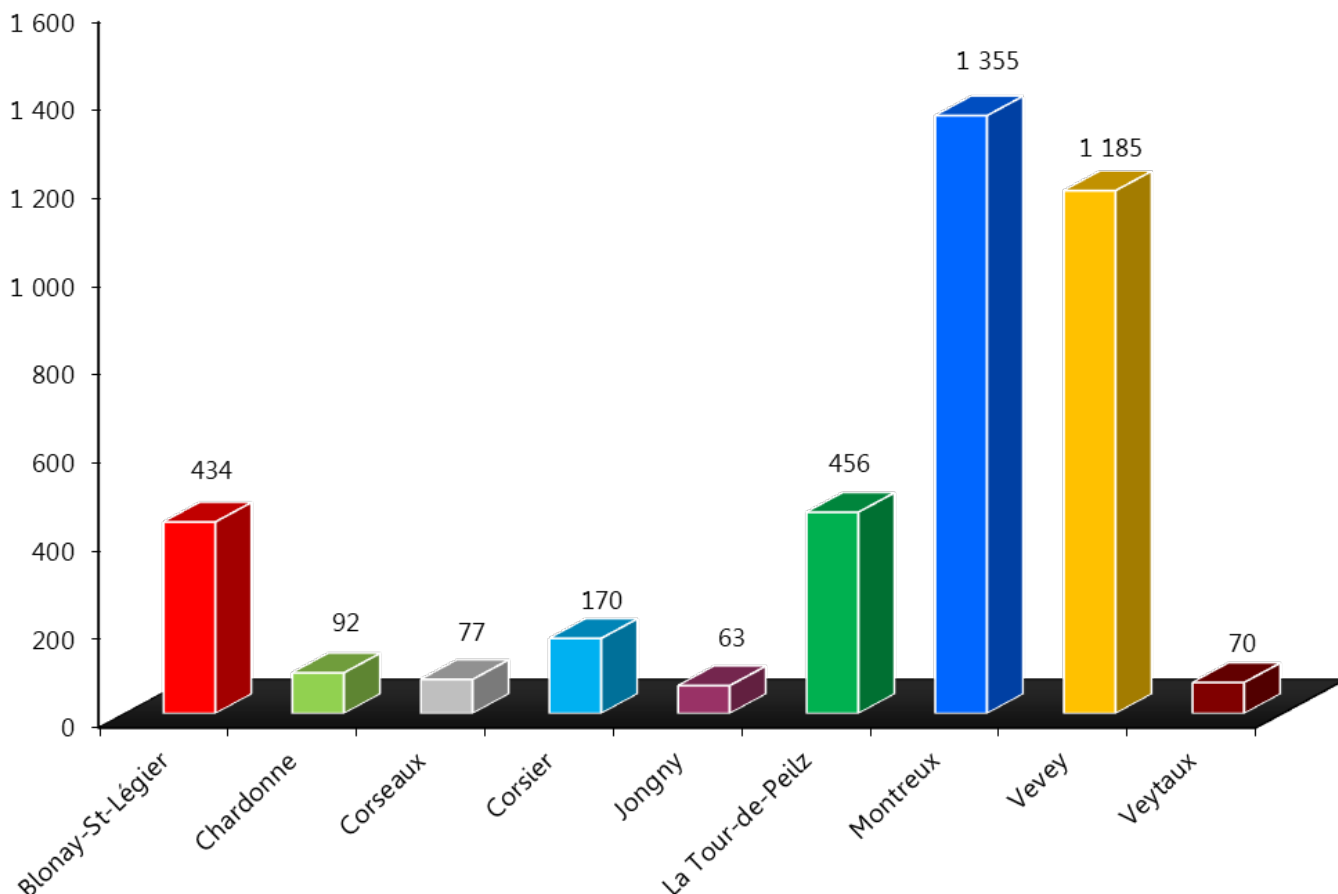
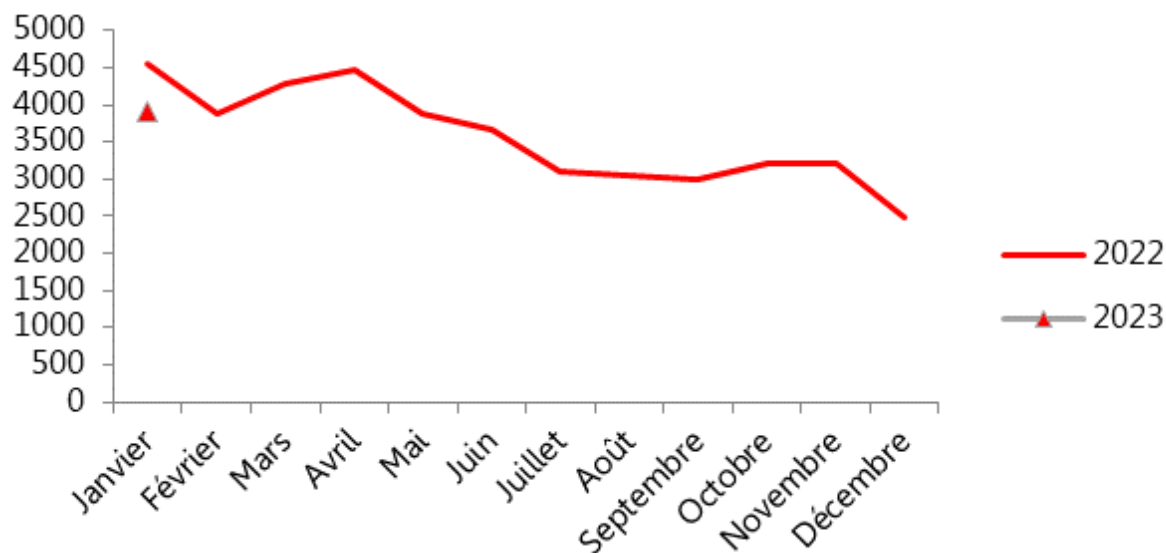
Total des interventions 1'104



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

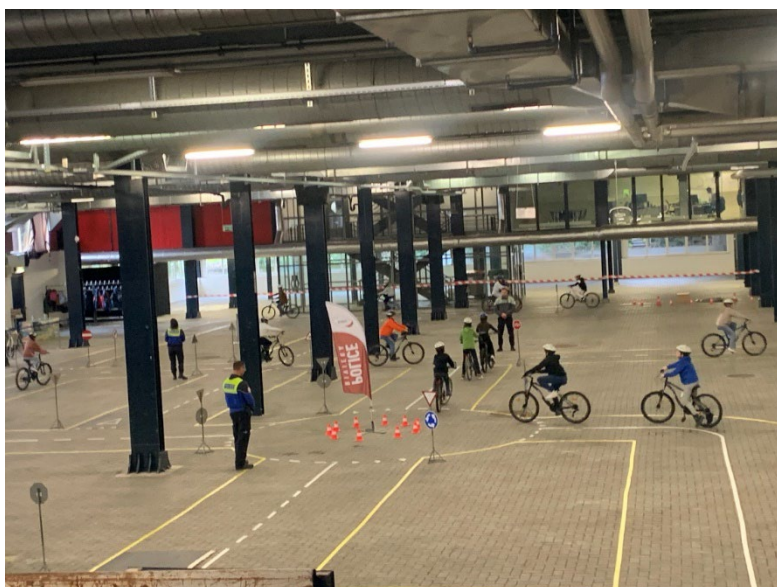
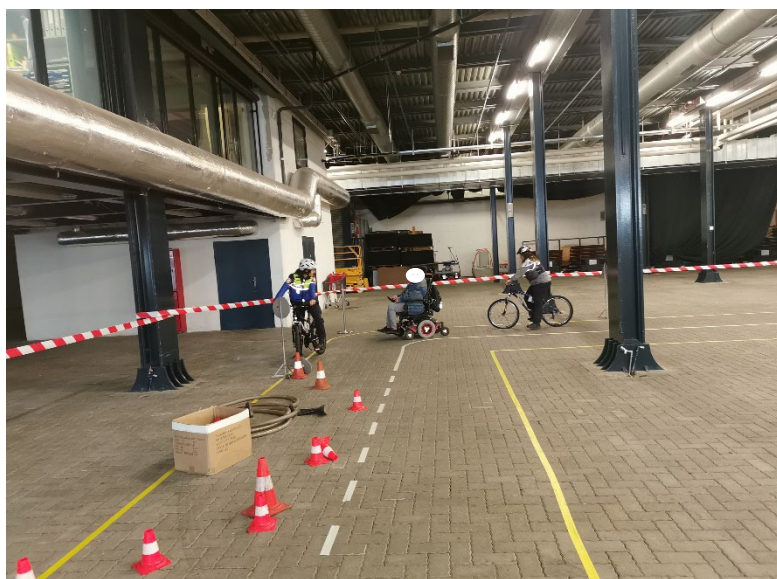
Total 3'902 actions



Prévention

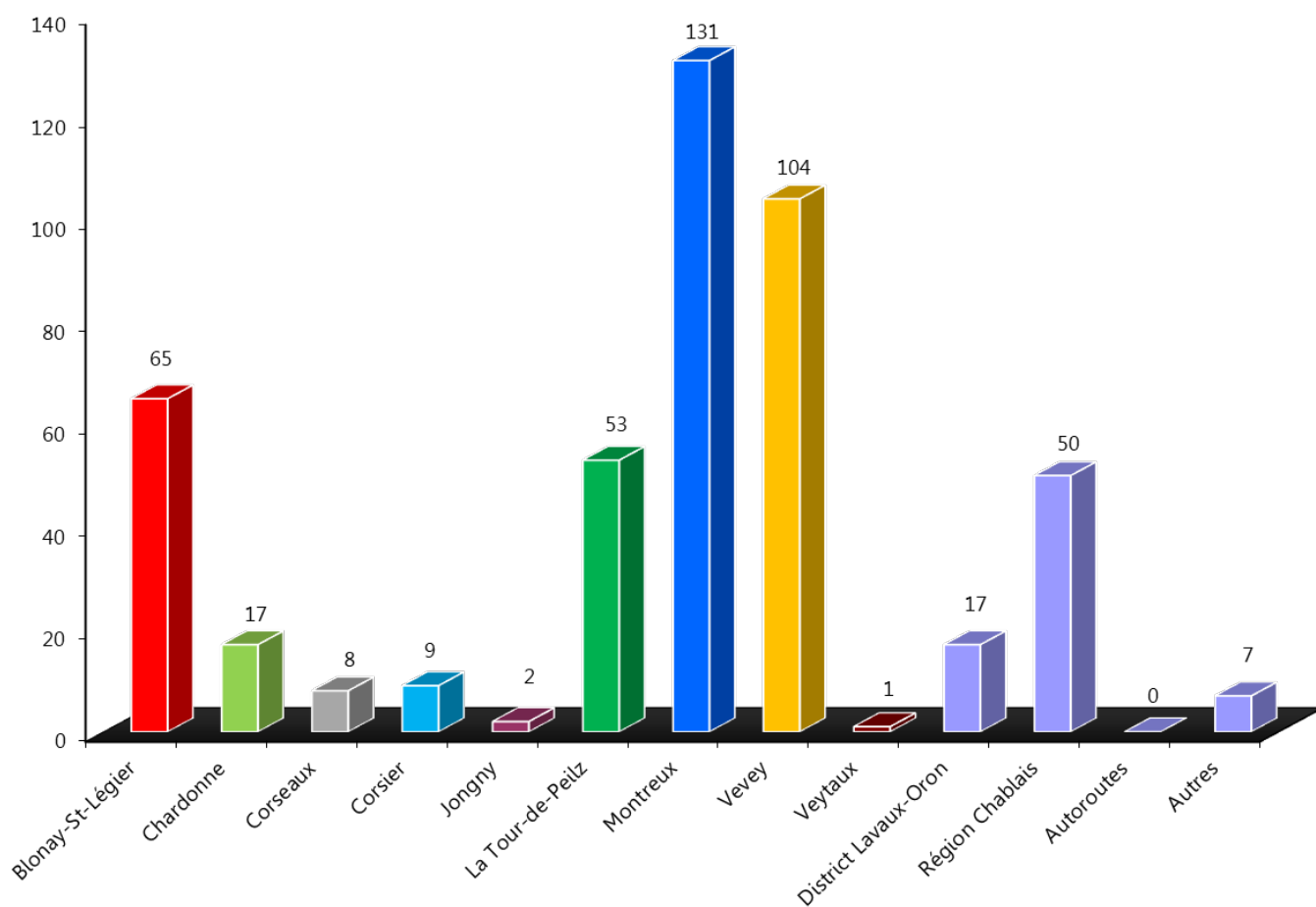
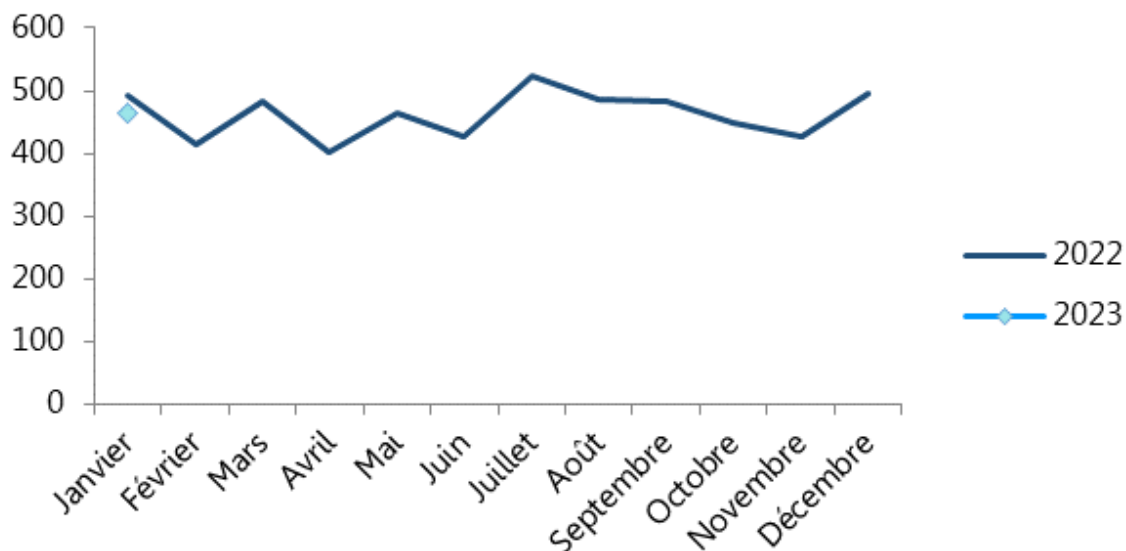
❖ Jardin de circulation :

811 élèves de 7^{ème} année de la région, ainsi que plusieurs enfants de la Fondation Verdeil et 2 adultes de la Fondation des « Eglantines » ont pu bénéficier des informations et conseils des policiers et ASP (assistants de sécurité publique) qui les accompagnaient dans un circuit aménagé dans une halle du centre des congrès 2M2C à Montreux.



- ❖ **Une conférence avec pour titre « Que fait la police ? »** a été donnée dans le cadre d'un cours de français organisé par une institution de la région. Le Chargé de prévention dispense régulièrement des conférences auprès de publics issus de la migration ; ceci a un impact important pour l'intégration de ces personnes qui sont souvent rassurées de constater que la police est proche du citoyen en Suisse.

Total des interventions 464

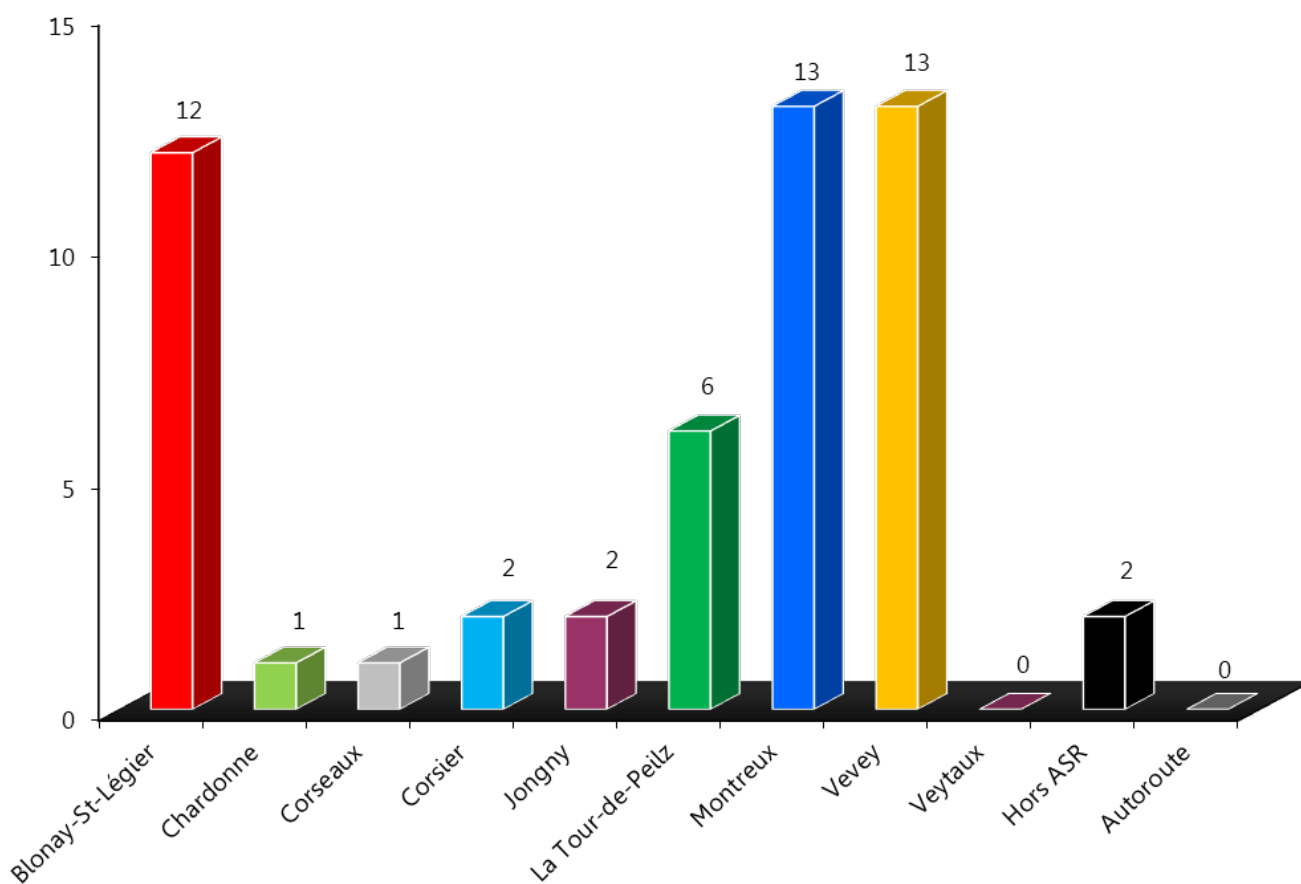
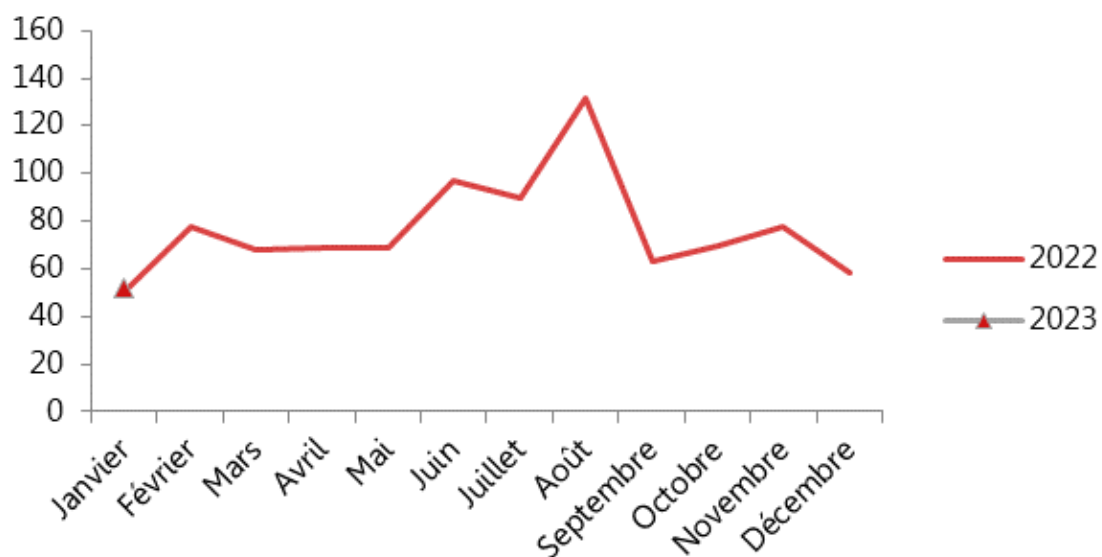


Baisse de l'état général	51
Brûlures	0
Cas psychiatriques	20
Douleurs abdominales / lombaires	35
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	18
Problèmes cardiaques	41
Problèmes respiratoires	48
Traumatismes divers	96
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	46
Autres	108



© ASR, Julie Masson

Total des interventions 52



Le mauvais temps fait tomber plusieurs arbres

Durant la troisième semaine de janvier, le mauvais a provoqué la chute de plusieurs arbres. Par deux fois, cela a nécessité l'intervention des femmes et des hommes du SDIS Riviera. Le lundi 16 janvier à Vevey, un arbre s'est couché en travers d'un chemin menant à des habitations et cinq pompiers se sont rendus sur place avec notamment un camion-échelle (photo). Deux jours plus tard, le mercredi 18, un arbre enneigé est tombé sur un chemin à Blonay. Quatre pompiers ont été mobilisés avec un tonne-pompe. Dans les deux cas, les pompiers ont pu sécuriser les lieux et découper une partie des arbres pour garantir un passage sûr aux habitants des quartiers concernés.



Accident et pollution à Jongny

Le 23 janvier, vers 10h, six pompiers du SDIS Riviera ont été alarmés pour un accident impliquant deux véhicules légers sur la route cantonale, en-dessous du village de Jongny. Les victimes ont été transportées en ambulance vers un établissement de soins. Les pompiers ont traité la pollution consécutive à l'accident, avec du produit absorbant notamment. Deux patrouilles de Police Riviera, deux ambulances, une équipe de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et un dépanneur privé ont participé aux opérations.



Une machine prend feu dans un hangar à Blonay-Saint-Légier

Le lundi 23 janvier un peu après 15h, une machine de chantier a pris feu dans un hangar. Une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera ont été mobilisés pour cette intervention qui n'a pas fait de blessé. Après avoir sécurisé les lieux, les pompiers ont mis en place deux lances d'extinction et huit sapeurs équipés



d'appareils de protection respiratoire se sont relayés pour lutter contre les flammes. Quatre ventilateurs (dont un d'un diamètre de près de 1,5 mètre) ont ensuite été nécessaires pour ventiler l'air du hangar et écarter tout risque respiratoire pour les employés du site.

Plusieurs équipes des autres entités de l'Association Sécurité Riviera ont également convergé sur les lieux, dont deux patrouilles de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et le Rapid Responder. La Police cantonale et l'ECA se sont aussi rendus sur place.



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

04.01.2023 - 1745 : conduite dangereuse

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un motocycliste qui circule sur le chemin des Cuarroz interdit à la circulation, excepté pour les riverains, en roulant sur la roue arrière de son engin (wheeling), équipé de pneus lisses. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

18.01.2023 – 0845 : véhicule avec pneus lisses

En cours de patrouille motorisée sur la route d'Hauteville, les policiers interviennent auprès d'une automobiliste arrêtée sur la voie de circulation enneigée et gênant les autres usagers de la route. Les pneus de sa voiture ne présentent plus de profil suffisant pour circuler en toute sécurité. Dès lors, le véhicule est pris en charge par un dépanneur. L'intéressée est dénoncée à l'autorité compétente.

23.01.2023 - 1515 : une machine de chantier prend feu dans un hangar

Une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour l'incendie d'une machine de chantier dans un hangar d'une zone industrielle. Après avoir sécurisé les lieux, les pompiers mettent en place deux lances d'extinction et huit sapeurs équipés d'appareils de protection respiratoire se relayent pour lutter contre les flammes. Deux patrouilles de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et le Rapid Responder de l'ASR se rendent aussi sur les lieux, de même que la Police cantonale et l'ECA.

25.01.2023 – 2145 : individu perturbé

En cours de patrouille sur la route des Deux-Villages, les policiers interviennent auprès d'une femme âgée désorientée qui chemine légèrement vêtue sur le trottoir. L'intéressée est conduite au poste de police où elle peut se réchauffer. Identifiée, elle est reconduite à son domicile où l'attend son conjoint, lequel semble également désorienté. Un membre de leur famille est contacté et se déplace à leur domicile pour les prendre en charge.

Véhicules non-déneigés

Entre le mercredi 18 et le vendredi 20 janvier 2023 sur les routes d'Hauteville, des Deux-Villages, du Village, de Lally et de la Place de la Gare, les policiers interceptent sept automobilistes. Ils circulent au volant de voitures avec une épaisse couche de neige et du givre sur le capot, le toit et les vitres, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. L'un d'eux se trouve sous l'influence de produits stupéfiants. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

Le mardi 31 janvier, à 08h30, une patrouille pédestre aux abords des écoles intercepte deux automobilistes sur le parking. Ils circulent au volant de voitures avec un pare-brise et des vitres latérales pas ou mal dégivrés, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Chardonne

03.01.2023 – 1720 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre au camping de la Pichette, les policiers interpellent un homme qui pêche sans être en possession d'un permis valable pour 2023. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Corseaux

25.01.2023 – 1235 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de la Crottaz lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture qui traverse la chaussée, heurte une barrière avant de se retourner et de s'immobiliser sur le toit. Légèrement blessé, le conducteur est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chabais. La voiture est évacuée par une entreprise de dépannage. Un rapport est dressé par Police Riviera.

Corsier

Les Monts-de-Corsier, 10.01.2023 – 2010 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste sous l'influence de l'alcool circule sur la Vieille Route. Peu avant le débouché du chemin du Gros-Chêne, il dévie de sa trajectoire et heurte le bas du talus avant de perdre la maîtrise de son véhicule, lequel s'immobilise dans le pré en forte pente. Son permis est saisi sur le champ et un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Une dépanneuse prend en charge la voiture.

23.01.2023 – 0945 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessés

Un automobiliste circule sur la route cantonale reliant Chardonne à Vevey lorsqu'il dévie de sa trajectoire et percute une conductrice descendant en sens inverses. Les deux conducteurs, légèrement blessés, sortent de leurs véhicules par leurs propres moyens. Ils sont pris en charge par deux équipages ambulanciers et acheminés à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Les pompiers interviennent pour résorber une fuite d'hydrocarbure sur la chaussée. Un rapport d'accident est dressé par Police.

27.01.2023 – 0900 : contrôle-antipollution non-conforme

Lors d'un contrôle de la circulation, un automobiliste qui circule sur la route de Châtel-St-Denis est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière pour ne pas avoir effectué le contrôle antipollution de son véhicule de livraison.

28.01.2023 - 0130 : possession de stupéfiants – souillures sur la voie publique

En cours de patrouille, les policiers rencontrent un groupe de huit jeunes dans le parking souterrain d'un centre commercial. De nombreux débris jonchent le sol. L'un des jeunes détient des produits stupéfiants. S'agissant d'un mineur, sa mère est avisée des faits. Ils sont dénoncés aux autorités compétentes.

Jongny

18.01.2023 – 0730 : véhicules non-déneigés

Lors d'un contrôle de circulation sur la route de Châtel-Saint-Denis, les policiers interceptent deux automobilistes qui circulent au volant de voitures avec une épaisse couche de neige et du givre sur le capot, le toit et les vitres. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. L'un est également dénoncé pour ne pas avoir effectué le changement de son permis de conduire étranger dans le délai légal.

23.01.2023 - 1000 : pollution suite à un accident avec blessés sur la route cantonale

Plusieurs équipes de secours sont mobilisées pour un accident impliquant deux véhicules légers sur la route cantonale, en-dessous du village de Jongny. Les victimes sont transportées en ambulance vers un établissement de soins. Six pompiers du SDIS Riviera, intervenus avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), s'occupent de traiter la pollution consécutive à l'accident. Deux patrouilles de Police Riviera, une équipe de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et un dépanneur privé participent aussi aux opérations. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

06.01.2023 - 2200 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse

Un automobiliste ivre circule sur la Grand-Rue. Soudain, il perd la maîtrise de sa voiture qui heurte plusieurs poteaux métalliques ainsi qu'un panneau publicitaire, avant de terminer sa course une cinquantaine de mètres plus loin, à la hauteur de l'arrêt de bus « La Tour-de-Peilz centre ». Une tierce personne nous avise des faits. Sur place, il est procédé aux contrôles d'usage. L'intéressé est ensuite acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Du liquide polluant suspect s'étant échappé sur une centaine de mètres du véhicule électrique et face aux risques électriques et polluants que représente une telle situation, il est fait appel aux pompiers spécialisés dans la lutte contre les événements chimiques. Les six pompiers mobilisés sécurisent le véhicule et traitent la pollution avec notamment du produit absorbant, écartant tout danger pour les intervenants et les civils alentour. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

12.01.2023 – 2130 : accident avec blessé

Un jeune homme circule en skate sur l'avenue de la Perrausaz. Il fait un mauvais mouvement avec son engin et chute lourdement au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est établi.

Montreux

Clarens, 03.01.2023 – 1240 : dépassement de la vitesse autorisée de 54 km/h

Un automobiliste est flashé par un système de surveillance automatique du trafic sur la rue Gambetta, alors qu'il circule à plus de 104 km/h après déduction, soit un dépassement de 54 km/h. Le conducteur est contacté téléphoniquement et convoqué pour être auditionné. Son permis de conduire est saisi et l'intéressé fait l'objet d'une procédure « via segura ».

Clarens, 04.01.2023 - 0415 : troubles de la tranquillité, possession de stupéfiants

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de six jeunes dans une cour sise à l'avenue Rousseau. Deux d'entre eux détiennent des produits stupéfiants. Tous sont dénoncés aux autorités compétentes.

Chamby, 11.01.2023 – 1405 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Après une sortie de route, un véhicule utilitaire effectue plusieurs tonneaux dans un terrain en pente. Pour porter assistance au conducteur, non blessé, un important dispositif des services de l'ASR est mis sur pied. Un équipage d'Ambulance Riviera, trois véhicules du SDIS Riviera (un camion de secours routier notamment, avec un total de huit pompiers) et deux patrouilles de Police Riviera se rendent sur place. Les intervenants parviennent à atteindre le conducteur et à l'évacuer, avant le dépannage du véhicule par une entreprise privée. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

11.01.2023 – 1845 : entrave

Lors d'un contrôle d'identité devant l'entrée de la salle de gymnastique de Montreux-Est, un individu refuse de s'identifier et tente de se soustraire au contrôle. Adoptant un comportement virulent et oppositionnel, il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.01.2023 : activité accessoire au volant

Entre 10h et 13h30, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente trois conducteurs qui manipulent leurs téléphones portables alors qu'ils circulent sur l'avenue Claude Nobs et sur la rue du Lac à Clarens.

Chailly-sur-Montreux, 14.01.2023 – 2220 : litige - jeunes de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22h

Nos services sont sollicités à la route de la Saussaz pour un groupe de jeunes importunant une jeune fille. Les individus sont contrôlés et l'un d'entre eux est en possession d'un couteau à ouverture assistée, lequel est saisi et transmis au Bureau des armes. Trois jeunes sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seuls en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans. Leurs parents sont avisés des faits. Au terme des contrôles, ils sont laissés aller.

17.01.2023 – 1650 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur l'avenue du Casino. Alors qu'elle s'engage sur la rue du Théâtre, elle ne remarque pas la présence d'une piétonne qui traverse sur un passage réservé à cet effet et la percute. Blessée lors du choc, cette dernière est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

21.01.2023 – 0020 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise auprès d'une femme ivre qui crée du scandale aux abords d'un établissement public de l'avenue des Alpes. Oppositionnelle et virulente, elle est maîtrisée et acheminée au poste de police pour la suite de la procédure, puis dénoncée à l'autorité compétente.

23.01.2023 - 1910 : feu d'une cheminée dans la vieille ville

Des habitants de la vieille ville, inquiets de l'importante fumée sortant de leur cheminée, craignent à juste titre un risque d'incendie. Ils font appel aux pompiers et une vingtaine de sapeurs du SDIS Riviera sont alarmés avec notamment un tonne-pompe de 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Ils écartent rapidement tout risque pour les habitants de l'appartement concerné et de l'immeuble, en contrôlant le conduit à l'intérieur de l'immeuble et en toiture. Deux patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera se déplacent aussi pour cette intervention.

27.01.2023 – 1540 : pollution sonore

Le conducteur d'une voiture de sport est intercepté après avoir accéléré inutilement à plusieurs reprises sur la Grand-Rue, occasionnant des nuisances sonores inutiles. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Conduite d'une trottinette électrique sans permis

Le jeudi 5 janvier vers 16h, une adolescente de 14 ans est interceptée sur le Quai Edouard-Jaccoud alors qu'elle circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Sur l'engin se trouve également son amie du même âge. Elles sont dénoncées pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits. Un peu plus tard dans l'après-midi, au même endroit, une troisième jeune fille est dénoncée dans les mêmes circonstances.

Véhicules non-déneigés

Durant la semaine du 16 au 22 janvier 2023, les policiers interceptent trois automobilistes qui circulent sur la route de Brent, l'avenue de Chillon et la rue du Lac à Clarens au volant de voitures avec une épaisse couche de neige et du givre sur le capot, le toit et les vitres, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le mardi 24 janvier 2023 à la rue de la Gare à Montreux et à la route de Brent à Chailly, les policiers interceptent deux automobilistes. Ils circulent au volant de voitures avec une épaisse couche de neige et du givre sur le capot, le toit et les vitres, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le mardi 31 janvier, peu avant 08h., lors d'un contrôle de la circulation sur le chemin de Fontanivent à Brent, les policiers interceptent deux automobilistes. Ils circulent au volant de voitures avec un pare-brise et des vitres latérales mal dégivrés et embués, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Mendicité

Le mercredi 25 et le jeudi 26 janvier, les policiers interceptent trois personnes s'adonnant à la mendicité devant des centres commerciaux de Clarens et Montreux. Elles sont dénoncées à l'autorité compétente.

Vevey

05.01.2023 – 0025 : conduite sous retrait de permis et l'influence de stupéfiants

Une patrouille interpelle un automobiliste qui circule au Boulevard d'Arcangier. Lors des contrôles d'usage, l'intéressé avoue d'emblée se trouver sous une mesure de retrait de son permis de conduire. Il déclare également avoir consommé de la cocaïne et du haschich. Il est dès lors acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé aux autorités compétentes.

06.01.2023 – 2045 : accident de la circulation avec dégâts matériels, fuite et ivresse

Un automobiliste ivre circule depuis la Grande-Place. Il n'observe pas le signal « accès interdit » au début de la rue de Lausanne et y circule en sens inverse. Puis, il oblique à gauche sans respecter la voie réservée aux bus et aux taxis et heurte un mât de signalisation sur la rue de Lausanne, avant de s'immobiliser. Il pousse ensuite sa voiture, à l'aide de passants, pour stationner plus bas dans la rue. Une tierce personne nous avise des faits. L'intéressé est contacté téléphoniquement et prié de se rendre sur le lieu de l'accident. Il est ensuite acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera. Les pompiers interviennent également pour résorber la pollution d'hydrocarbure provoquée par la voiture lors de l'impact.

07.01.2023 – 0120 : conduite en état d'ivresse et sans permis

Une patrouille interpelle le conducteur d'une voiture de livraison sur l'avenue des Crosets. Lors des contrôles d'usage, il s'avère conduire en état d'ivresse et sans permis de conduire. Il est dès lors acheminé au poste de police puis dénoncé aux autorités compétentes.

12.01.2023 - 0025 : conduite sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants et sans permis – vol d'usage

Nos services sont sollicités pour un individu qui circule à bord d'un véhicule de livraison signalé volé. Le conducteur, sans permis, sous influence de l'alcool et de produits stupéfiants est intercepté sur l'avenue du Général-Guisan et conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

12.01.2023 - 2130 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une automobiliste circule sur le boulevard d'Arcangier. Elle perd la maîtrise de son véhicule peu après le giratoire du Samaritain et frotte la bordure délimitant le carrefour, causant une crevaison, avant de terminer sa course contre un arbre. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et son permis de conduire est saisi sur le champ. Un rapport d'accident est établi et la voiture est évacuée par une entreprise de dépannage.

19.01.2023 - 1755 : véhicule non-déneigé

Une patrouille de police croise et intercepte une automobiliste qui circule sur l'avenue de Corsier au volant d'une voiture dont les vitres ne sont que partiellement dégivrées et déneigées. Après remise en état de son automobile, elle est informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

21.01.2022 - 2145 : feu électrique dans un commerce

Alors qu'une alarme automatique de détection de fumée s'enclenche dans un magasin du centre-ville, six pompiers sont mobilisés pour contrôler les lieux. Sur place, ils découvrent un début de feu électrique sur une installation de climatisation, dont la fumée commence à se propager dans les locaux. Equipés d'appareils de protection respiratoire, ils parviennent à maîtriser la fuite à l'origine de l'incident, écartant tout danger. Une patrouille de police et un équipage ambulancier participent également aux opérations. La Police cantonale est mobilisée pour l'établissement du constat.

27.01.2023 – 2010 : infraction

Le personnel d'un établissement public requiert notre intervention auprès de 8 jeunes qui auraient de manière indéterminée bloqué un ascenseur. 6 pompiers ainsi qu'un service de dépannage interviennent. Après environ une heure, les pompiers parviennent à déclencher l'ouverture de la porte de l'ascenseur, lequel est tracté par un système hydraulique (soit sans câble). Les 8 identités sont communiquées au responsable du restaurant qui leur interdira formellement l'entrée.

28.01.2023 – 0535 : nuisances

Une tierce personne sollicite une présence policière auprès d'une femme ivre qui crée du scandale à la rue Louis-Meyer. Il lui est demandé à plusieurs reprises de cesser ses agissements. Au vu de son attitude peu coopérative, elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollutions sonores

Trois automobilistes à la conduite sportive sont interceptés les lundi 2, vendredi 6 et samedi 7 janvier aux avenues de la Gare et du Général-Guisan, ainsi qu'au giratoire d'Entre-deux-Villes. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. De plus, l'un d'eux est également dénoncé pour avoir omis de céder la priorité à une cycliste.

Le vendredi 27 janvier et le samedi 28 janvier, deux automobilistes à la conduite sportive sont interceptés à l'avenue des Crosets et au giratoire de la Gare. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Accident de la circulation avec blessés

Le 6 janvier à 23h05, alors qu'il s'engage sur l'avenue Paul-Cérésolle, un automobiliste n'aperçoit pas une piétonne qui chemine sur le trottoir et la heurte, avant de s'arrêter pour lui venir en aide et appeler les secours. Légèrement blessée, la victime est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le conducteur est auditionné sur place. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Le 7 janvier à 09h, un automobiliste circule sur la route de Blonay. Alors qu'il s'engage dans le giratoire du Samaritain, il n'aperçoit pas une scooteriste et sa fille qui se trouvent déjà dans l'ouvrage et qui arrivent depuis sa gauche. Un choc s'ensuit. Blessées lors de l'impact, ces dernières sont prises en charge par un équipage ambulancier et conduites à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le conducteur est auditionné. Les deux véhicules sont évacués par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Le 8 janvier à 18h25, un automobiliste circule sur le chemin Vert à Corsier en direction de l'avenue des Crosets. Il n'aperçoit pas une piétonne qui traverse la route hors d'un passage réservé à cet effet et la heurte. Blessée lors du choc, la victime est secourue dans un premier temps par des passants, puis elle est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Mendicité

Le 10 janvier à 14h10, une femme s'adonnant à la mendicité devant un commerce à la rue des Moulins est contrôlée par un policier. Priée de quitter les lieux, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

Le 21 janvier à 10h25, un homme s'adonnant à la mendicité au chemin de l'Espérance est contrôlé par un policier. S'agissant d'une récidive, il est dénoncé à l'autorité compétente.

Autres – Hors Riviera



Formation du personnel communal à l'utilisation des radios Polycom dans les PRU (points de rencontre d'urgence)

Dans le cadre des risques de pénurie, la Protection civile a reçu la mission de former les collaborateurs désignés par les communes du district à l'utilisation des radios Polycom et VHF qui seront installées dans les points de rencontre d'urgence (PRU). Ainsi, trois cadres du domaine d'aide à la conduite ont été formés le 11 janvier. Le lendemain, ils se sont rendus sur différents sites du district, selon la planification assurée par la Cellule de crise préfectorale (CCP), pour assurer la formation du personnel communal.

Les liens sont pour un complément d'information :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/approvisionnement-en-energie-et-risques-de-penurie/questions-frequentes-sur-lenergie/communes/point-de-rencontre-durgence>
[Visite d'un point de rencontre d'urgence \(PRU\) - YouTube](#)

Interventions en faveur de la collectivité – Festival International des ballons à Château d'Oex

Du 9 au 20 janvier 2023 une vingtaine d'astreints de la Protection civile ont assuré le montage et la sécurisation des infrastructures d'accueil pour la manifestation « Festival International des ballons ».

Interventions en situation d'urgence

Afin d'anticiper le risque lié à la pénurie d'énergie, la Protection civile vaudoise a demandé aux Organisations régionales de protection civile (ORPC) de remettre des pagers à des miliciens de façon à ce qu'ils puissent être atteignables en cas de blackout. Du 18 au 20 janvier, l'ORPC Riviera-Pays-d'Enhaut a remis une centaine de pagers aux cadres de la compagnie 2 et 3 ainsi qu'aux miliciens de la compagnie 1.

L'ORPC a saisi cette opportunité pour présenter le dispositif d'antennes Polycom du district (emplacements, accès, manière de les alimenter), pour donner une instruction sur l'utilisation des génératrices, des pagers et de l'équipement d'hiver des véhicules.

Cours de répétition (CR)

Le jeudi 26 et le vendredi 27 janvier 2023, tous les membres de l'Etat-Major et les commandants des trois compagnies de la Riviera et de celle du Pays-d'Enhaut ont participé au rapport de préparation du bataillon pour l'année 2023, au PCR (poste de commandement régional) de La Faraz.